

Fonctionnement de l'Accueil de loisirs 3-5 ans

- L'enfant **doit être accompagné** jusqu'à la salle de garderie (pensez à refermer le portail avec la sécurité, merci !).
- En cas d'**absence** de votre enfant, veuillez **prévenir la direction**.
- Un planning des activités est à votre disposition.
- Votre enfant choisira son activité parmi celles proposées.
- Les plus jeunes peuvent faire la **sieste** dans le dortoir.



Que dois-je fournir ?

- Uniquement la **bouteille d'eau** et une tenue adaptée (casquette ou vêtement de pluie)
- Le **repas** (ou **pique-nique**) et le **goûter** sont fournis par l'accueil de loisirs.



L'équipe d'animation

- Directeur multi-site : **Hervé LEMAIRE**
- Directrice adjointe : **BARRET Julie**
- Animatrice référente : **Marie-Line BOURDIN**
- Une équipe d'animateurs qualifiée.



Comment inscrire mon enfant ?



1/ Prendre rendez-vous avec la direction pour remplir une **fiche de renseignements** ainsi qu'une **fiche sanitaire** par enfant (procédure annuelle et uniquement pour les enfants non-inscrits aux écoles de La Chaussée St Victor).

→ *A fournir* : carnet de santé de l'enfant, n° d'allocataire Caf et quotient familial.

2/ Récupérez un **bulletin d'inscription** (mis à votre disposition dans les accueils de loisirs, à la mairie ou sur le site internet).

3/ Complétez-le et **déposez-le au bureau** de direction dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au niveau du « *coin parent* ».

4/ Y joindre **automatiquement LE REGLEMENT**.

Attention : toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte !
Pour les mercredis, le bulletin doit être déposé le lundi au plus tard pour le mercredi qui suit.

Le bureau de direction

- Se trouve à l'accueil de loisirs primaire
- Ouverture au public uniquement :

Le lundi et mercredi : 9h00 à 12h00

Le mardi : 9h00 à 12h00 et 16h30 à 18h30

Fermeture le jeudi et vendredi

En dehors de ces permanences, veuillez prendre **rendez-vous** (02.54.78.73.68).



Les horaires et jours d'accueil

! Pas d'accueil uniquement pour le repas	Le mercredi	Les petites vacances
L'accueil de loisirs	De 12h15 à 17h15	De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
La garderie	De 11h45 à 12h15 et de 17h15 à 18h15 maximum.	De 7h30 à 9h00 et de 17h15 à 18h15 maximum.
Pause méridienne	12h15 à 13h30	de 12h00 à 13h30

Les objectifs de la structure



- Favoriser le **développement de l'enfant** à travers des activités d'expression, de créativité, d'écoute et de découverte.
- **Satisfaire les besoins fondamentaux** du jeune enfant et d'assurer sa sécurité.
- Sensibiliser l'enfant au **respect de son environnement** (humain, naturel et matériel),
- Apprendre à l'enfant à **vivre avec les autres en harmonie.**

Commune / Hors Commune ? 

- Les **résidents de la commune** de la Chaussée St Victor peuvent s'inscrire les 15 premiers jours de chaque mois, pour le mois suivant.
- Pour les résidents **hors commune**, les 15 derniers jours de chaque mois, pour le mois suivant.



santé
famille
retraite
services



TARIFS 2016/2017

Avec la participation de la MSA et de la CAF



Type de séjour	Quotient familial	Commune avec CAF* et MSA	Hors commune avec CAF* et MSA	Commune hors CAF hors MSA	Hors commune hors CAF hors MSA
½ journée sans repas	<700	3.60 €	5.60 €	6.25 €	8.25 €
	701<1400	4,60 €	7,60 €	7.25 €	10.25 €
	> 1401	5.10 €	9.60 €	7.75 €	12.25 €
½ journée avec repas	<700	6.90 €	8.90 €	9.55 €	11.55 €
	701<1400	7,90 €	10,90 €	10.55 €	13.55 €
	> 1401	8.40 €	12.90 €	11.05 €	15.55 €
Journée sans repas	<700	5.20 €	9.20 €	9.43 €	13.43 €
	701<1400	7,20 €	11,20 €	11,43 €	15,43 €
	>1401	8.20 €	13.20 €	12.43 €	17.43 €
Journée avec repas	<700	8.50 €	12.50 €	12.73 €	16.73 €
	701<1400	10,50 €	14,50 €	14,73 €	18,73 €
	>1401	11.50 €	16.50 €	15.73 €	20.73 €
1 semaine sans repas	< 700	20.50 €	40.50 €	41,65 €	61,65 €
	701<1400	30,50 €	50,50 €	51,65 €	71,65 €
	> 1401	35.50 €	60.50 €	56,65 €	81,65 €
1 semaine avec repas	< 700	37 €	57 €	58.15 €	78.15 €
	701<1400	47 €	67 €	68.15 €	88.15 €
	> 1401	52 €	77 €	73.15 €	98.15 €
Majoration mensuelle pour enfant non inscrit au préalable		5 €	5 €	5 €	5 €

*Pour bénéficier de ce tarif : vous devez avoir un numéro allocataire CAF, il n'est pas nécessaire de toucher des prestations.

MAIRIE



LA CHAUSSEE SAINT-VICTOR

Service
Sport et Jeunesse

Accueil de Loisirs

ANNEE
2016-2017



Site
Croix Calteau
3 à 5 ans
RUE DE LA GARE

Bureau de direction



Accueil de Loisirs PRIMAIRE

3 ter, rue de la poste

M. LEMAIRE Hervé

éphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11

Mail : jeunesseloisirs@wanadoo.fr

Toutes les informations sur www.lachausseesaintvictor.fr

Blog du centre: accueildeloisirsclsv.blogspot.fr